

Maison des associations

Les permanences :

- Consultation juridique gratuite le 1er lundi de chaque mois (entre 14h00 et 16h00), en Mairie. Sur RDV au 04 93 05 00 29.
- Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) tous les lundis en mairie de 10h00 à 11h30 ou sur RDV par mail : <mailto:clicroudoule@fr.oleane.com>.
- Le Relais des Assistantes Maternelles le 2ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'Atelier Musical.
- Assistante sociale du Conseil départemental le mardi et jeudi matins sans rendez-vous. Place Général de Gaulle ou sur RDV 04 93 05 00 99.
- La Maison du Département Itinérante. Renseignement sur [Maison du Département itinérante](#) ou au 06 65 14 51 69.
- Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) : permanences juridiques sur RDV au 04 93 03 31 15 (via le Foyer Rural CEPAGE)